

Une équipe à votre service

- **Un médecin traitant** (libre choix)
- **Le médecin coordonnateur** assure la coordination du projet médical de la structure à temps partiel. Il reçoit les familles sur rendez-vous.
- **Le Cadre de santé** est garant de la qualité de vie du résident et des soins dispensés
- **La psychologue** assure le soutien psychologique du résident et de sa famille.
- **L'assistante sociale** assure une aide pour toutes difficultés soulevées par le changement de cadre de vie et accompagne le résident et les familles dans les démarches qui s'imposent.
- **Les Infirmières** de jour participent en collaboration avec le médecin à la prise en soins du résident. **Les aides soignant(e)s** présents 24h/24, aident aux soins d'hygiène et de confort
- **Les agents des services hospitaliers** participent à la prise en charge du résident
- **L'équipe centrale d'hygiène** assure l'entretien des locaux
- **Une équipe d'animation** assure le lien social et culturel lors des activités proposées.



EHPAD Jean Lasserre

Standard : 04 66 55 00 55

Cadre de santé : Nathalie GRANDEAU

mail : n.grandeau@chuzes.fr

Téléphone : 04 66 43 81 03

Site internet : www.chuzes.fr



EHPAD

Euzet les Bains



1 chemin des Camisards

30360 Euzet les Bains

Tél : 04 66 55 00 55

Présentation de l'établissement

L'EHPAD d'Euzet a une capacité d'accueil de :

- ⇒ 74 lits et places ,
- * dont 2 unités pour personnes âgées désorientées d'une capacité de 16 lits chacune
- * 6 places d'Hébergement Temporaire



L'Hébergement Temporaire est une forme d'accueil limité dans le temps, ne pouvant excéder trois mois.

La personne accueillie en Hébergement Temporaire bénéficie des mêmes prestations que les résidents permanents (hébergement, restauration, animation).

Le tarif d'un Hébergement Temporaire est calculé au prorata de la durée d'accueil.

Toutes les chambres sont individuelles.

Informations pratiques

Les formalités administratives se font au bureau des entrées du Centre Hospitalier d'Uzès.

510 route de Nîmes
BP 81050 30701 Uzès Cedex
☎ : 04 66 63 71 50
mail : admissions@chuzes.fr

Un dossier médical devra être complété ainsi qu'un dossier administratif. Ils seront présentés à la commission d'admission après avis du médecin coordonnateur.

Les documents remis à votre entrée :

- * Le livret d'accueil comprenant les différentes chartes relatives aux droits et libertés de la personne âgée,
- * Le règlement de fonctionnement,
- * Le contrat de séjour,

Les biens des résidents sont sous leur responsabilité. Tous les effets personnels doivent être identifiés. L'entretien des vêtements est assuré par l'établissement. Il est interdit de fumer à l'intérieur du bâtiment.

Service social de l'établissement :
☎ : 04 66 63 71 20

Organisation Générale

Les heures de repas

Petit déjeuner, à partir de 7h30

Déjeuner, à partir de 12h00

Gouter, à partir de 15h30

Dîner, à partir de 18h30

Tous les repas sont servis en salle à manger.

.....

Les horaires de visite

De 11h00 à 20h00

.....

Service Téléphoniques

Une ligne téléphonique est disponible dans chaque chambre.

.....

Service télévision

Une salle de télévision est à disposition. Chaque chambre est également équipée d'une télévision personnelle.

.....

Le salon de coiffure

L'EHPAD dispose d'un salon de coiffure. La prestation est comprise dans le prix de journée.

.....

L'animation

Différentes activités sont proposées, le programme est affiché chaque semaine.